

**Réserves formulées par le Venezuela (République bolivarienne du)  
concernant les Résolutions A40-18 et A40-19**

**Résolution A40-18 : Exposé récapitulatif — Changements climatiques**

Le délégué du Venezuela (République bolivarienne du) a exprimé, au sujet du § 6 du dispositif de la Résolution A40-18 sur l'objectif ambitieux mondial d'une croissance carboneutre à partir de 2020, les réserves que son État avait précédemment formulées à l'égard du § 6 de la Résolution A39-2 de l'Assemblée.

**Résolution A40-19 : Exposé récapitulatif – CORSIA**

Le délégué du Venezuela (République bolivarienne du) a exprimé, au sujet des § 3, 4 et 5 du dispositif de la Résolution A40-19 sur l'objectif ambitieux mondial d'une croissance carboneutre à partir de 2020, les réserves que son État avait précédemment formulées à l'égard des § 3, 4 et 5 de la Résolution A39-3 de l'Assemblée.